

# **Évaluation périodique du programme de doctorat en théologie pratique**

Faculté de théologie et de sciences religieuses

*Conseil universitaire du 3 février 2026*

## SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Le programme de doctorat en théologie pratique (D. Th. P.) a été créé en 1997 (CU-97-283) et implanté en 2000 (CE-2000-165). Ce programme de doctorat de type professionnel, qui compte 90 crédits, est rattaché à la Faculté de théologie et de sciences religieuses. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité de cette faculté. À la session d'automne 2023, 27 personnes y étaient inscrites. Il s'agit de la deuxième évaluation périodique de ce programme, la dernière remontant à 2012 (CU-2012-8).

Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Bureau de la qualité des programmes (BQP) a réalisé, durant l'hiver 2023, trois consultations auprès des personnes concernées par le programme. La direction du programme a déposé un dossier d'autoévaluation, incluant les résultats des consultations, en décembre 2023. Ce dossier a été transmis à deux spécialistes provenant de l'Université de Sherbrooke et du Campus Adventiste du Salève (France). Les spécialistes ont effectué une visite virtuelle à l'Université Laval en juin 2024 afin de rencontrer diverses personnes intervenant dans le programme et de rédiger leur rapport d'autoévaluation. Par la suite, le Comité institutionnel des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur le programme, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval<sup>1</sup>.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que le programme de doctorat en théologie pratique est pertinent et de qualité. Parmi les principales forces du programme, le CIEP note l'unicité et l'originalité du programme dans le monde francophone grâce au travail d'analyse qualitative de terrain ainsi qu'à l'expertise et au rayonnement scientifique des membres du corps professoral. L'esprit de cohorte et la dynamique engendrée par les échanges fructueux entre les personnes étudiantes de provenance et d'expérience variées et les professeures et professeurs lors des séminaires sont également à souligner. Enfin, le programme se démarque par sa cohérence soutenue par une approche par compétences.

Le CIEP a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que le programme satisfait pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour l'améliorer. Parmi les principales recommandations, il conviendra de s'assurer que les étudiantes et étudiants admis ont toutes les compétences requises pour mener à terme un doctorat, en plus d'envisager la possibilité de recruter des personnes intervenant en dehors du monde ecclésiastique. Il sera important de bonifier la formation à la communication scientifique et surtout que les comités d'encadrement assurent le suivi et la progression des personnes étudiantes jusqu'à la fin de leur parcours doctoral pour augmenter le taux de diplomation.

---

<sup>1</sup>. Source : [https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique\\_d\\_evaluation\\_periodique\\_des\\_programmes\\_deFormation\\_de\\_lUniversite\\_Laval.pdf](https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_deFormation_de_lUniversite_Laval.pdf).

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations.

## **PRINCIPALES FORCES**

- La compétence, les expertises diversifiées et le rayonnement scientifique des membres du corps professoral.
- La disponibilité et le dévouement des membres du corps professoral et du personnel administratif.
- Le dynamisme de la direction de programme.
- L'encadrement bienveillant des étudiantes et étudiants.
- L'unicité et l'originalité du programme dans le monde francophone grâce au travail d'analyse qualitative de terrain.
- La provenance internationale des étudiantes et étudiants et la diversité de leur expérience terrain.
- L'esprit de cohorte et la dynamique engendrée par les échanges fructueux entre les étudiantes et étudiants de provenance et d'expérience variées et les professeures et professeurs lors des séminaires suivis au même moment du cheminement.
- La cohérence du programme soutenue par une approche par compétences et leur progression spirale.
- Les ressources documentaires et le service offert à la Bibliothèque.

## **RECOMMANDATIONS<sup>2</sup>**

- R1** Que l'on envisage la possibilité de recruter des personnes intervenant en dehors du monde ecclésiastique.
- R2** Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants admis ont toutes les compétences requises pour mener à terme un doctorat, incluant les compétences en informatique, et que l'on impose au besoin une scolarité préparatoire.
- R3** Que l'on revoie l'intitulé des séminaires afin de mettre en évidence les différents niveaux d'intervention et d'apprentissage.
- R4** Que l'on s'assure que les étudiantes et étudiants sont adéquatement formés en communication scientifique.
- R5** Que les comités d'encadrement assurent le suivi et la progression des étudiantes et étudiants jusqu'à la fin du parcours doctoral pour augmenter la diplomation.

---

2. Les recommandations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte et non selon leur importance.

## **SUGGESTIONS**

- S1** Que l'on envisage la possibilité d'admettre des étudiantes et étudiants aux deux ans.
- S2** Que l'on organise des activités permettant aux étudiantes et étudiants des différentes cohortes d'échanger entre eux.
- S3** Que l'on revoie les bourses de réussite de façon à ce que les jalons favorisent davantage la progression des étudiantes et étudiants.
- S4** Que l'on s'assure de maintenir la cohérence de l'approche par compétences.

# PLAN D'ACTION DU DOYEN DONNANT SUITE À L'ÉVALUATION DE PROGRAMME DU DOCTORAT EN THÉOLOGIE PRATIQUE

## Faculté de théologie et des sciences religieuses

21 janvier 2026

Section présentée au Conseil universitaire (CU)					Section consacrée au suivi assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyennes et doyens (CISPAD)		
Nº d'action	Action proposée	Session d'échéance	Personne responsable (fonction)	Indicateur de résultats et cible	État d'avancement	Si réalisée : précisez les résultats obtenus Si en cours : raisons du retard Si abandonnée : raisons et alternatives	Commentaires du CISPAD
<b>R1 QUE L'ON ENVISAGE LA POSSIBILITÉ DE RECRUTER DES PERSONNES INTERVENANT EN DEHORS DU MONDE ECCLÉSIASTIQUE.</b>							
A-1.2	Établir un plan de recrutement afin d'atteindre les différents publics aux églises et en dehors du monde ecclésiastique	Hiver 2027	Direction de programme	Plan de recrutement finalisé, validé et diffusé à toutes les parties prenantes.			RÉSERVÉ CISPAD
<b>R2 QUE L'ON S'ASSURE QUE LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS ADMIS ONT TOUTES LES COMPÉTENCES REQUISES POUR MENER À TERME UN DOCTORAT, INCLUANT LES COMPÉTENCES EN INFORMATIQUE, ET QUE L'ON IMPOSE AU BESOIN UNE SCOLARITÉ PRÉPARATOIRE</b>							
A-2.1	Renforcer le processus d'admission en intégrant une validation des connaissances de base et des compétences avant l'admission, dans le but de favoriser la réussite et la diplomation	Hiver 2027	Direction de programme	Processus d'admission ajusté			RÉSERVÉ CISPAD
A-2.2	Identifier les compétences à acquérir avant la formation et les ressources de formation à mobiliser, afin de faire des mises à niveau entre l'admission et la 1 <sup>re</sup> inscription	Hiver 2027	Direction de programme	Liste de compétences envoyée aux candidats avant le début de la formation Identification des besoins de chaque candidat lors du processus d'analyse de sa candidature			RÉSERVÉ CISPAD
A-2.3	Mettre à disposition des candidats les ressources de formation offertes par le Centre d'appui à la réussite, l'Université et d'autres ressources externes	Automne 2026	Direction de Programme	Taux de participation des candidats à la formation préalable proposée			RÉSERVÉ CISPAD
<b>R3 QUE L'ON REVOIE L'INTITULÉ DES SÉMINAIRES AFIN DE METTRE EN ÉVIDENCE LES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INTERVENTION ET D'APPRENTISSAGE</b>							
A-3.1	Renommer les cours actuellement intitulés « Séminaires »	Hiver 2027	Doyen	Nouveaux intitulés définis et validés Nouveaux intitulés publiés dans les documents et sites officiels			RÉSERVÉ CISPAD
<b>R4 QUE L'ON S'ASSURE QUE LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS SONT ADÉQUATEMENT FORMÉS EN COMMUNICATION SCIENTIFIQUE</b>							
A-4.1	Établir une journée de formation obligatoire à propos de la communication scientifique à la deuxième année du doctorat	Hiver 2027	Direction de programme	Journée réalisée selon le calendrier Rapport de participation et satisfaction			RÉSERVÉ CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire (CU)					Section consacrée au suivi assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyennes et doyens (CISPAD)		
Nº d'action	Action proposée	Session d'échéance	Personne responsable (fonction)	Indicateur de résultats et cible	État d'avancement	Si réalisée : précisez les résultats obtenus Si en cours : raisons du retard Si abandonnée : raisons et alternatives	Commentaires du CISPAD
A-4.2	Intégrer l'obligation pour chaque doctorant de rédiger un article scientifique conforme aux standards de la discipline à la troisième année du doctorat	Automne 2027	Direction de programme	Inclusion de la rédaction d'un article scientifique comme modalité d'évaluation dans le séminaire de troisième année  Nombres d'articles envoyés à la revue étudiante « Facteurs humains » (ou l'équivalent)			RÉSERVÉ CISPAD
A-4.3	Organiser tous les deux ans un colloque des doctorants comprenant des présentations par affiche	Automne 2027	Direction de programme	Tenue effective de l'événement dans la période prévue  Rapport de participation et satisfaction			RÉSERVÉ CISPAD
<b>R5 QUE LES COMITÉS D'ENCADREMENT ASSURENT LE SUIVI ET LA PROGRESSION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS JUSQU'À LA FIN DU PARCOURS DOCTORAL POUR AUGMENTER LA DIPLOMATION</b>							
A-5.1	Réviser, en lien avec le Règlement des études, la politique à l'interne de constitution et fonctionnement des comités d'encadrement	Automne 2026	Direction de programme	Politique interne révisée  Tenue d'une rencontre annuelle du comité d'encadrement jusqu'au dépôt initial			RÉSERVÉ CISPAD
<b>S1 QUE L'ON ENVISAGE LA POSSIBILITÉ D'ADMETTRE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AUX DEUX ANS.</b>							
AS-1.1	Déterminer s'il est possible et réaliste d'admettre des étudiants aux deux ans, lors d'une réunion du comité de programme.	Automne 2026	Direction de programme	Procès-verbal de la réunion du comité de programme			RÉSERVÉ CISPAD
<b>S2 QUE L'ON ORGANISE DES ACTIVITÉS PERMETTANT AUX ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DES DIFFÉRENTES COHORTES D'ÉCHANGER ENTRE EUX.</b>							
AS-2.1	Intégrer des interventions de doctorants de 4 <sup>e</sup> année (ou en phase d'écriture) au Séminaire de 1 <sup>re</sup> année, en plus des activités existantes (journée thématique, déjeuner d'ouverture)	Automne 2027	Direction de programme	Nombre d'interventions réalisées  Rapport de participation et satisfaction			RÉSERVÉ CISPAD
AS-2.2	Rétablissement le concours « thèse en 180 secondes » dans le programme de doctorat en théologie pratique une année sur deux	Hiver 2028	Direction de programme	Événement tenu selon la périodicité  Rapport de participation et satisfaction			RÉSERVÉ CISPAD
<b>S3 QUE L'ON REVOIE LES BOURSES DE RÉUSSITE DE FAÇON QUE LES JALONS FAVORISENT DAVANTAGE LA PROGRESSION DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS.</b>							
AS-3.1	Ajuster les exigences du fonds de soutien à la réussite en fonction de la structure du programme et des délais de diplomation souhaitables	Hiver 2026	Direction de programme	Fonds de soutien à la réussite mis à jour, publié et diffusé auprès des étudiants			RÉSERVÉ CISPAD

Section présentée au Conseil universitaire (CU)					Section consacrée au suivi assuré par le Comité institutionnel de suivi des plans d'action des doyennes et doyens (CISPAD)		
Nº d'action	Action proposée	Session d'échéance	Personne responsable (fonction)	Indicateur de résultats et cible	État d'avancement	Si réalisée : précisez les résultats obtenus Si en cours : raisons du retard Si abandonnée : raisons et alternatives	Commentaires du CISPAD
<b>S4 QUE L'ON S'ASSURE DE MAINTENIR LA COHÉRENCE DE L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES.</b>							
AS-4.1	Organiser, chaque session, des réunions de coordination pédagogique avec l'ensemble des enseignants du programme afin de soutenir l'approche programme.	Automne 2026	Direction de programme	Deux réunions du groupe de professeurs du doctorat par session.  Addition, à l'évaluation périodique des étudiantes, d'une question sur la perception de la cohérence et de la progression de la formation par compétence.			RÉSERVÉ CISPAD
AS-4.2	Publier un livre collectif réunissant les professeurs du programme, afin de présenter de manière structurée la proposition de formation en théologie pratique.	Hiver 2028	Direction de programme	Livre publié			RÉSERVÉ CISPAD